## **Bulletin d'adhésion 2024**

## La Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire

La Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire, association loi de 1901 à but non lucratif, a pour mission de promouvoir la création architecturale en aménageant un lieu d'échanges, d'informations et de formations s'adressant à un large public (architectes, maîtres d'ouvrages, professionnels du bâtiment, grand public).

ison de l'Architectu

## Pourquoi adhérer

Être adhérent à la Maison de l'architecture permet de devenir un membre actif, de prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles et de soutenir les actions de l'association tout en participant aux expositions, conférences, publications, formations, voyage d'étude, etc.

### Devenir mécène de la Maison de l'Architecture

L'association a été reconnue par l'administration fiscale **association d'intérêt général**. À ce titre les dons versés à l'association ouvrent le droit à une réduction d'impôts jusqu'à 66 % du montant figurant sur le reçu fiscal.

Le montant fiscal correspond au montant versé par le membre ou le partenaire, déduction faite du montant de l'adhésion annuelle à la Maison de l'Architecture

Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné

# Bulletin d'adhésion 2024

Coupon d'adhésion 2024 à retourner à la Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire



Nom	
Prénom	
Adresse	
Code PostalVille	
F-mail	Tálánhana

Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 quai Saint Laurent 45000 Orléans Association loi 1901 n° 0454015860 www.ma-cvl.org info@ma-cvl.org

Cotisation annuelle 35€
Cotisation annuelle étudiants 5€
Cotisation membre bienfaiteur 50€ et plus L'adhésion est individuelle.

Règlement par espèces, chèque, ou virement Rib: FR76 1480 6000 4170 0539 7734 475